



Ministère de l'Éducation
nationale, de la Jeunesse
et des Sports

Ministère de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation

Plusieurs cas de figure en fonction de votre affectation :

- Vous êtes en poste et dépendez de l'administration centrale (cas de figure 1),
- Vous êtes en poste à Paris hors administration centrale et dépendez du Rectorat de Paris (cas de figure 2),
- Vous êtes en poste dans l'académie de Créteil et dépendez du Rectorat de Créteil ou du CROUS de Créteil (cas de figure 3),
- Vous êtes en poste dans l'académie de Versailles et dépendez du Rectorat de Versailles ou du CROUS de Versailles (cas de figure 4).

Merci de vous reporter au cas de figure qui vous concerne.

1. Vous êtes agent de l'État, en poste en administration centrale ou dans l'un des établissements figurant dans le tableau ci-dessous (quelle que soit votre résidence administrative), votre interlocuteur est :

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Secrétariat général - Service de l'action administrative et des moyens
Bureau SAAM A1 - Pôle action sociale
110 rue de Grenelle
75 007 Paris

Mail : logement.ac@education.gouv.fr

Permanence téléphonique : les lundis et mercredis matins au 01.55.55.38.00 (de 9h30 à 12h).
Accueil des agents : sur rendez-vous uniquement et après inscription et échanges par courrier, mail ou téléphone.

HCERES	UGAD
AMUE	INED
ANR	INRA
IHEST	INRIA
FEI (France Education Internationale)	INRP
CLEMI	INS HEA
Réseau Canopé (ex CNDP - CRDP)	INSERM
CNED	Institut Pasteur
CNOUS	IRD
CNRS	ONISEP
Collège de France	
ASC (agence service civique)	
INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire)	

2. Vous êtes agent de l'État, en poste à Paris (hors administration centrale) ou dans l'un des établissements figurant dans le tableau ci-dessous (quelle que soit votre résidence administrative), votre interlocuteur est :

Rectorat de Paris
Service des affaires médicales et sociales (SAMS)
Bureau du logement
12, boulevard d'Indochine
CS 40 049 - 75933 Paris cedex 19

Mail : bureaudulogement@ac-paris.fr

IMPORTANT : Pour vous signaler comme demandeur de logement, vous devez obligatoirement compléter le formulaire "[RH -Demande d'accès à la bourse au logement BALAE](https://portail-paris.colibris.education.gouv.fr/)" sur le portail <https://portail-paris.colibris.education.gouv.fr/>. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire sur le portail, le formulaire est accessible à toute personne disposant de ce lien.

Permanence téléphonique : le lundi, mardi et jeudi matin de 9h à 12h, ainsi que le mercredi après-midi de 14h à 16h30, au 01.44.62.40.55.

Accueil des agents : sur rendez-vous.

Paris I	Université de Marne-la-Vallée
Paris II Panthéon Assas	UVSQ (Université Versailles Saint-Quentin)
Paris III Sorbonne nouvelle	Ecole normale supérieure de Cachan
Paris IV	ENS Ulm
Paris V	Chimie Paris Tech
Paris VI - UPMC	Ecole centrale de Paris
Paris VII Diderot	Ecole pratique des hautes études de Paris
Paris VIII Saint-Denis	Etablissement Public du Palais de la découverte et de la cité des sciences
Paris IX	Centre national des arts et métiers de Paris
Paris X	ENSAM
Paris XI - Paris Sud (Orsay)	INHA
Université Paris Est - Créteil	ENC
Paris Nord (Paris XIII Villetaneuse)	EHESS
Université de Cergy Pontoise	INALCO
Université d'Evry	SIEC
CROUS de Paris	MNHM
IPGP	

3. Vous dépendez du rectorat de Créteil ou du CROUS de Créteil, votre interlocuteur est la DSDEN de votre département de lieu de travail :

➤ **DSDEN 77**

D.S.D.E.N. de Seine-et-Marne
Service DIPATE 3
20, Quai H. Rossignol
77 010 Melun cedex

Mail : ce.77logement@ac-creteil.fr

Accueil téléphonique : 01.64.41.27.47 ou 01.64.41.27.07

Accueil des agents : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

➤ **DSDEN 93**

DSDEN de Seine-Saint-Denis
Cellule logement
8, rue Claude Bernard
93 008 Bobigny CEDEX

Mail : ce.93logement@ac-creteil.fr

Accueil téléphonique : 01.43.93.73.70 / 01.43.93.73.88 / 01.43.93.71.55

Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h

➤ **DSDEN 94**

DSDEN du Val de Marne
68 Avenue du Général de Gaulle
94 011 Créteil CEDEX

Mail :

Accueil téléphonique : 01.45.17.62.87 ou 01.45.17.62.81

Accueil des agents : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Page intranet : <http://www.dsden94.ac-creteil.fr/spip.php?rubrique227>

4. Vous dépendez du rectorat de Versailles ou du CROUS de Versailles, votre interlocuteur est la DSDEN de votre département de lieu de travail :

➤ **DSDEN 78**

DSDEN des Yvelines
19 Avenue du Centre
78 280 Guyancourt

Adresse postale :

DSDEN 78 - Bureau DRH4 Action Sociale
BP 100
78 053 Saint Quentin en Yvelines CEDEX

Mail : ce.ia78.drh4as@ac-versailles.fr

Accueil téléphonique : 01.39.23.61.74 ou 01.39.23.61.75

Accueil des agents : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h45 et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h45

➤ **DSDEN 91**

DSDEN Essonne
Service DGRH1 Logement
Boulevard de France
91 012 Evry CEDEX

Mail : ce.ia91.dgrh1logement@ac-versailles.fr

Accueil téléphonique : 01.69.47.91.22

Accueil des agents : le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

➤ **DSDEN 92**

DSDEN Hauts-de-Seine
Service d'action sociale en faveur des personnels
Bureau 17-48
167/177 avenue F. et I. Joliot Curie
92 013 Nanterre CEDEX

Mail : ce.dsden92.actionsociale@ac-versailles.fr

Permanence téléphonique :

01.71.14.27.59 si nom d'usage commençant par A ou B

01.71.14.27.08 si nom d'usage de C à Z

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 16h, sauf le mercredi après-midi

Accueil des agents : sur rendez-vous

Page internet : <https://www.ac-versailles.fr/action-sociale-pour-les-personnels-92>

➤ **DSDEN 95**

DSDEN du Val d'Oise

16 rue des Gémeaux

95 800 Cergy-Saint-Christophe

Mail : ce.ia95.logement@ac-versailles.fr

Permanence téléphonique : 01.79.81.21.80

Accueil des agents en présentiel à la DSDEN **le mercredi toute la journée** : Service des ressources humaines – Bureau 123